

Définitions des termes utilisés

1. MÉDIANE : MEDIANE - ART & COMMUNICATION, S.A.R.L. au capital de 9.000 Euros (RCS PARIS B 428 132 187), ayant son Siège Social à PARIS X°, 40 rue de Chabrol
2. Site : site Internet pagescomediens.com, développé et administré par MEDIANE, et destiné à promouvoir l'image et la notoriété des comédiens.
3. Utilisateur : Internaute, exclusivement comédien, personne physique juridiquement capable de souscrire des contrats en droit français, âgé de 18 ans et plus, qui souhaite utiliser le Site pour sa promotion.
4. Service : Formules d'abonnement ci-après définies, proposées par MÉDIANE sur le Site, qui permettent à un Utilisateur de faire apparaître des informations le concernant sur certaines pages du Site. En fonction de la formule d'abonnement choisie, les pages sur lesquelles l'Utilisateur sera cité et / ou apparaîtra pourront être différentes, ainsi que les informations le concernant.
5. Abonné : Utilisateur ayant souscrit directement en ligne à un des Services proposés par MÉDIANE sur le Site
6. Internaute : toute personne utilisant le réseau Internet
7. Partie : MEDIANE et/ou Utilisateur
8. Parties : MEDIANE et Utilisateur ensemble

ARTICLE I. Objet

1. Les présentes Conditions Générales d'Abonnement en ligne ("CGA") ont pour objet de définir le cadre juridique dans lequel MEDIANE permet à un Utilisateur de devenir Abonné en souscrivant à une formule d'abonnement et des conditions d'utilisation et d'accès au Site pendant toute la période où l'Utilisateur reste Abonné.
2. Tout abonnement implique l'acceptation sans réserve des CGA.

ARTICLE II. Acceptation des CGA en ligne à pagescomediens.com

L'Utilisateur déclare avoir pris connaissance pour se faire des présentes CGA et les accepte. Toute inscription sur le site pagescomediens.com suppose l'acceptation et le respect de l'ensemble des termes des présentes CGA et leur acceptation inconditionnelle. Elles constituent donc un contrat entre MEDIANE et l'Abonné

Dans le cas où l'Utilisateur ne souhaite pas accepter tout ou partie des présentes CGA, il lui est demandé de renoncer à tout usage des Services proposés par MÉDIANE.

ARTICLE III. Condition d'Abonnement sur le Site

Pour pouvoir souscrire à un des Services, l'Utilisateur doit produire un des justificatifs suivants :

3. une copie des congés spectacles de l'année précédente
4. être représenté par un agent lui-même détenteur de la licence d'agent artistique et littéraire délivrée par le Ministère du travail
5. être ou avoir été affilié sur les trois dernières années aux Assedics Spectacles en tant que comédien
6. une formation (certificat ou diplôme) en art dramatique dans les deux dernières années
7. être en cours de formation ou d'apprentissage dans une école d'art dramatique

Médiane se réserve le droit de refuser toute demande d'inscription non accompagnée d'un des justificatifs ci-dessus demandés.

ARTICLE IV. Les différents Services proposés

A partir de la date de souscription à un des Services, et pour la durée fixée ci-après, l'Abonné figurera sur des rubriques préétablies du Site au moyen de formulaires prédéfinis qu'il appartiendra à l'Abonné de remplir, ou de ne pas remplir, à sa guise. Chaque Utilisateur a le choix entre deux formules d'abonnement :

1. L'Abonnement "PRÉSENCE"

Il permet à l'Abonné d'accéder aux formulaires "Informations personnelles" et "caractéristiques", "Ajout de photos" et

a. de renseigner les informations suivantes pour figurer sur la fiche Info :

- ses prénom et nom ou pseudo
- ses coordonnées téléphoniques et/ou email et/ou celles de son agent
- des liens vers des sites où il est visible (agent, blog, myspace, facebook, etc...)
- ses caractéristiques physiques, linguistiques, artistiques, sportives,
- 1 photo de son choix, aux dimensions précisées directement sur le Site

b. d'avoir sa photo et son nom sur les différentes "Pages Galeries" :

- Homme ou Femme en fonction du genre de l'Abonné.
- Le placement dans la galerie se fera en fonction de son âge (rangement en ordre croissant ou décroissant) ou de son nom (rangement en ordre alphabétique)
- Au cas où l'Abonné ne téléchargerait pas de photo, seuls ses prénom et nom ou pseudo apparaîtront.

c. d'être présent sur la galerie "Résultat des Recherches" :

- Chaque fois qu'un Internaute fera une recherche par critères telle que proposée sur le Site et que l'Abonné correspondra aux critères, l'Abonné apparaîtra dans la page "Résultat des Recherches".
- Au cas où l'Abonné ne téléchargerait pas de photo, seuls ses prénom et nom ou pseudo apparaîtront.

2. L'abonnement "COMPLET"

En complément de tous les avantages offerts par l'abonnement PRESENCE, il permet à l'Abonné d'accéder aux formulaires "Curriculum Vitae" et "Actualités" et

a. de renseigner les informations suivantes :

- son Curriculum Vitae
- informations concernant son actualité
- code html pour intégrer une vidéo hébergée par un site réseau type myspace, google video, facebook, etc... (le code html fourni par le site réseau hébergeur)

b. en plus de la photo incluse dans l'Abonnement "PRESENCE", d'ajouter 5 photos supplémentaires avec la possibilité d'en choisir une qui s'affichera sur toutes les galeries et sur la "fiche info".

c. la création d'une adresse directe du type :

[http://www.pagescomediens.com/perso/\[prenom\]-\[nom\]](http://www.pagescomediens.com/perso/[prenom]-[nom]) qui affichera le CV complet de l'Abonné, ainsi que ses photos.

ARTICLE V. Modalités d'inscription – création du compte de l'Utilisateur

Pour souscrire à un des Services, l'Utilisateur devra posséder une adresse email, suivre les étapes suivantes afin de se créer un compte (ci-après dénommé le Compte) :

1. Se connecter à la page :
http://www.pagescomediens.com/cv_comediens/inscription_comediens.php et renseigner les champs "nom d'utilisateur", "mot de passe", "email" et "confirmation d'email", choisir le Service auquel il souhaite souscrire ("PRESENCE" ou "COMPLET"), saisir le code de vérification antispam qui lui est fourni sur cette même page et valider les informations. Un mail lui est aussitôt envoyé.
2. Consulter son serveur de messagerie et se connecter à la page dont l'adresse sera indiquée sur le mail qui lui aura été envoyé lors de l'étape 1. Le délai de réception du mail peut être de quelques secondes à plusieurs heures.
3. Vérifier les informations affichées : nom d'utilisateur, mot de passe et Service choisi.
4. Renseigner les champs "nom" et "prénom", saisir le code de vérification antispam qui lui est fourni sur cette même page et valider les informations.

Le compte de l'Utilisateur est alors créé et l'Utilisateur peut alors accéder aux divers rubriques indiquées dans l'Article III ci-dessus, en fonction de l'Abonnement choisi.

ARTICLE VI. Validité du compte et confirmation de l'inscription

Dès lors que l'Utilisateur créé son compte, il s'engage à faire parvenir dans les SEPT jours calendaires

1. Son règlement par chèque à l'ordre de MEDIANE – ART & COMMUNICATION des frais de dossier et du montant de l'Abonnement annuel qu'il aura choisi tel que précisé aux Articles XI et XII,
2. Les justificatifs demandés tels que précisés à l'Article III ci-dessus,

à l'adresse suivante : MEDIANE – ART & COMMUNICATION – 40 Rue de Chabrol – 75010 PARIS

L'inscription ne sera confirmée et la création du compte considérée comme validée qu'après encaissement par MEDIANE dudit chèque.

Une fois la création du compte validée, l'Utilisateur devient alors Abonné.

ARTICLE VII. Suppression ou suspension du compte – Annulation de l'inscription

Tout abonnement suppose l'adhésion sans restriction ni réserve aux Présentes Conditions Générales d'Abonnement.

MEDIANE se réserve le droit d'annuler toute inscription, de supprimer ou de suspendre l'utilisation de tout compte et l'Utilisateur n'aura plus accès aux différents Services tels que définis dans l'Article IV ci-dessus :

1. en cas de litige existant ou pré-existant avec l'Utilisateur,
2. en cas de non-paiement total ou partiel d'une inscription précédente par l'Utilisateur,

3. en cas de non-paiement ou de paiement partiel dans les SEPT jours calendaires du montant dû suivant la création du compte tel que précisé à l'Article V ci-dessus.
4. Tout Abonné qui n'aura pas réglé pour l'année suivante les frais de dossier et / ou le montant de l'Abonnement tels que définis dans les Articles XI et XII ci-après verra à échéance de sa période d'abonnement son compte supprimé ou l'accès à son compte suspendu.
5. de non présentation des justificatifs tels que précisés à l'Article III ci-dessus.

ARTICLE VIII. Engagement de l'Abonné

1. L'Abonné certifie que les informations, documents, photos qu'il publiera sur le Site ne sont soumis à aucune restriction d'ordres personnel, contractuel, professionnel et/ou déontologique. En conséquence, le simple fait de remplir les formulaires en ligne du Site vaut accord envers MEDIANE de publier les informations y contenues sans en changer la nature.
2. Néanmoins, l'Abonné reconnaît que certaines informations telles que : adresse et âge n'apparaîtront pas directement sur le Site. Par contre, dans le moteur de recherche par critères, l'âge pourra permettre de le retrouver.
3. L'adresse et les numéros de téléphone de l'Abonné devront être continuellement en possession de MEDIANE, même au cas où l'Abonné ne souhaiterait pas qu'ils soient publiés et MEDIANE en assure la confidentialité à l'Abonné.
4. Néanmoins, l'Abonné convient qu'un moyen de le joindre directement ou par un mandataire de son choix devra être publié sur le Site.
5. L'abonné s'engage à mettre à jour régulièrement (au moins 1 fois par an) les informations le concernant, et notamment le CV.
6. L'Abonné reconnaît que MEDIANE est seule décisionnaire dans le traitement des informations qu'il aura saisies dans les formulaires, de ce qui pourra figurer sur les " fiches Infos " ou les "CV" (dans le cas où l'Abonné aurait choisi l'Abonnement COMPLET défini à l'Article IV ci-dessus) car l'organisation du Site est, de convention expresse, du seul ressort de MEDIANE.
7. L'Abonné reconnaît qu'il a la faculté d'actualiser les formulaires le concernant en fonction de la formule choisi et s'engage à procéder régulièrement aux actualisations adéquates.
8. Dans le cas où l'Abonné aurait choisi l'abonnement COMPLET, l'Abonné accepte que les informations concernant la rubrique Actualité Théâtrale n'apparaissent plus sur le Site soixante jours après leur mise en ligne, à l'Abonné de se charger de remettre en ligne lesdites informations lui-même.
9. L'Abonné s'engage à conserver confidentiel les codes qui lui permettront de mettre à jour les informations définies à l'Article I et à ne le communiquer à quiconque. En aucun cas, MEDIANE ne pourra être tenue responsable de tout utilisation frauduleuse desdits codes. Le choix des codes : nom d'utilisateur et mot de passe reste au l'Abonné.

ARTICLE IX. Engagement de MEDIANE

1. MEDIANE s'engage à ce que les codes saisis par l'Abonné lors de son inscription en ligne permettent à tout moment, pendant la durée de validité du présent Contrat, à l'Abonné d'accéder aux formulaires définis dans l'Article IV afin d'y procéder aux modifications qu'il souhaiterait en fonction de l'abonnement choisi.
2. L'obligation de MEDIANE se limite à ce que les formulaires, une fois remplis, figurent sur le Site immédiatement en fonction de l'abonnement choisi, et tels que rédigés par l'Abonné sur les pages correspondantes du Site consultables par tous et organisés par MEDIANE, et pour les Abonnés ayant choisi un Abonnement COMPLET uniquement, y demeurent tant que le présent Contrat sera valide.
3. Dans le cas où l'Abonné aurait choisi l'Abonnement COMPLET, Médiane s'engage à ce que l'Abonné puisse créer son mini-site personnel dont l'adresse sera [http://www.pagescomediens.com/perso/\[prenom\]-\[nom\]](http://www.pagescomediens.com/perso/[prenom]-[nom])

MEDIANE s'interdit de communiquer à tout tiers toute précision concernant l'Abonné que celui-ci ne lui aurait pas autorisé formellement à divulguer.

ARTICLE X. Durée et fin de l'abonnement aux Services proposés par MÉDIANE

1. Le présent Contrat est conclu pour une durée d'un an, à compter de la création par l'Abonné de son compte tel que précisé dans l'Article V ci-dessus, et sous réserve du respect de l'Article VI ci-dessus.
2. A la fin de chaque période annuelle, le présent Contrat ne se renouvellera que par le paiement des frais de dossier tel que précisé à l'Article XI ci-après.
3. Un système d'alerte par email informera l'Abonné de l'arrivée à échéance de sa présence sur le Site et de la nécessité de son règlement pour continuer à apparaître sur ledit Site.

ARTICLE XI. Frais de dossier

Les frais de dossier s'élève à 15 (QUINZE) Euros, quelque soit l'Abonnement choisi, et sont exigibles au plus tard dans les SEPT premiers jours de chaque période annuelle d'Abonnement. Ils n'ouvrent pas à MEDIANE le droit d'intervenir sur les formulaires propres à l'Abonné.

Dans le cas où les frais de dossier ne seraient pas réglés dans ce délai de SEPT jours, l'Article VII s'appliquera sans autre délai et sans préavis.

ARTICLE XII. Montant de l'Abonnement

Dans le cas où l'Abonné aurait choisi

1. L'Abonnement PRESENCE
L'abonnement est totalement gratuit.
2. L'Abonnement COMPLET

Le montant de l'Abonnement est de 70 (SOIXANTE DIX) Euros, et est exigible au plus tard dans les SEPT premiers jours de chaque période annuelle d'Abonnement. Ils n'ouvrent pas à MEDIANE le droit d'intervenir sur les formulaires propres à l'Abonné.

ARTICLE XIII. Responsabilités de MEDIANE

La prestation et les obligations de Médiane étant liées au Site, il est convenu, étant donné les aléas techniques inhérents à un tel procédé, que MEDIANE ne peut être reconnue responsable au cas où l'accessibilité au Site cesserait d'être praticable, sans que ce soit pour autant un cas de force majeure.

ARTICLE XIV. Informatique et Liberté

En vertu de la Loi n° 78-17 du 6 Janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, dite "Loi Informatique et Libertés", le Comédien a accès à tout moment au fichier de MEDIANE le concernant et aux données le concernant transmises par MEDIANE sur le Site. Conformément à la même Loi, il peut exiger de MEDIANE sa radiation du Site à tout moment, le montant de frais de dossier en cours n'en demeurant pas moins acquis à MEDIANE à titre de dédommagement.

ARTICLE XV. Différends

1. Les parties s'engagent à ce que tous différends éventuels portant sur l'interprétation ou l'exécution des présentes Conditions Générales d'Abonnement soient réglés amiablement entre elles.
2. Faute d'y parvenir, elles s'engagent à soumettre leurs différends à conciliation avant de saisir le juridiction compétente, qui, de convention expresse, seront le Conciliateur et le Tribunal d'Instance du X^e arrondissement de Paris. Tous les frais de relance et de procédure seront à la charge de l'Abonné.

ARTICLE XVI. Etendue des Présentés CGA

1. MEDIANE se réserve le droit de modifier et de mettre à jour, sans préavis, les présentes Conditions Générales d'Abonnement et tous les éléments, produits ou services présentés sur le Site. L'ensemble de ces modifications s'impose aux Utilisateurs qui doivent consulter les présentes Conditions Générales lors de chaque connexion.
2. Les présentes CGA annulent et remplacent tous accords, lettres, fax et/ou conversations téléphoniques.
3. Le Site et les présentes Conditions Générales sont soumises au droit français.